



Le 22 novembre 2021

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande de révision de la décision D-2017-110 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Notre référence : R-4015-2017 - Notre référence : R054908

Chère consœur,

Le Coordonnateur dépose ses réponses à la demande de renseignements (DDR) n°1 de la Régie de l'énergie dans le dossier décrit en rubrique, comme pièce **HQCF-4, document 1**. Par ailleurs, tel que mentionné par le procureur de l'entité RTA dans sa lettre du 19 novembre dernier, le Coordonnateur précise qu'il dépose la réponse de l'entité RTA à la DDR qui lui était adressée au présent dossier.

Il dépose la réponse à la question no 3.1 sous pli confidentiel à la pièce **HQCF-4, document 2** et dépose également l'Affirmation solennelle de M. Benoit Delourme au soutien de la confidentialité de cette pièce.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL
JC/jl

p. j.
c.c.: Intervenant